

NHREX 18 - NHREX 26 **NHREX 36 - NHREX 60**

ACCUMULATEUR D'EAU CHAUDE A GAZ A CHAUFFE RAPIDE

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

1. Lisez attentivement les instructions et les conseils fournis, ils vous aideront à assurer la sécurité d'installation, d'utilisation et d'entretien de votre appareil. Ce manuel très important forme un tout avec l'appareil. Il devra suivre l'appareil en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur et/ou de transfert sur une autre installation.

2. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de blessures aux personnes et aux animaux et de dommages aux biens dérivant d'une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans ce manuel.

3. Cet appareil sert à produire de l'eau chaude sanitaire à usage domestique. Il doit être raccordé à une conduite de distribution d'eau chaude sanitaire appropriée à ses performances et à sa puissance. Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

Le technicien installateur doit être qualifié pour installer les appareils de chauffage conformément au décret ministériel n°37 du 22 janvier 2008 et modifications et corrections successives, indiquant les dispositions régissant l'installation des installations à l'intérieur des bâtiments.

Cet appareil, en ce qui concerne les matériaux en contact avec l'eau chaude sanitaire, répond aux exigences du décret ministériel n°174/2004 du 6 avril 2004.

4. L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux réglementations applicables en la matière et aux indications fournies par le fabricant comme prévu par les lois en vigueur sur ce thème (DPR 74/2013 et modifications et corrections successives).

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz, ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.

Pour toute réparation, faites appel à un technicien qualifié et exigez l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et dégager le fabricant de toute responsabilité.

En cas de travaux ou de maintenance de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumée et de leurs accessoires, éteindre l'appareil et une fois que les travaux sont terminés, faire vérifier par un personnel technique qualifié le bon état de fonctionnement des conduits ou des dispositifs.

5. Les éléments d'emballage (agrafes, sachets de plastique, polystyrène expansé, etc.) représentent un danger pour les enfants. Ne pas les laisser à leur portée.

6. L'appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans et par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, voire des personnes dénuées d'expérience ou des connaissances nécessaires, mais sous surveillance ou après avoir reçu les conseils nécessaires à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et avoir compris les risques inhérents.

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien devant être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être assurés par des enfants sans surveillance.

7. Il faut visser une vanne de sécurité au tuyau d'alimentation en eau conforme aux réglementations nationales. Dans les pays qui ont adopté la norme européenne EN 1487, la pression maximale doit être de 0,7 MPa et doit comprendre au moins un robinet d'arrêt, une vanne de retenue, une

- vanne de sécurité et un dispositif d'arrêt de la charge hydraulique.
8. Le dispositif de protection contre les surpressions (vanne ou groupe de sécurité) ne doit pas être altéré et doit être mis en marche périodiquement afin de vérifier qu'il n'est pas bloqué et pour éliminer les éventuels dépôts de calcaire.
 9. Un écoulement du dispositif de protection contre les surpressions est normal en phase de chauffage de l'eau. Il faut par conséquent raccorder l'évacuation, qui doit toujours être ouverte, à un tuyau de drainage qui ait une inclinaison continue vers le bas et qui soit installé dans un endroit à l'abri du gel.
 10. Il est indispensable de vider l'appareil et de le débrancher du courant électrique si ce dernier doit rester à l'arrêt dans un local exposé à un risque de gel.
 11. L'eau chaude qui sort des robinets à plus de 50°C peut provoquer des brûlures immédiates. Les enfants, les handicapés et les personnes âgées sont plus exposés aux risques de brûlures. Il est conseillé d'utiliser un mitigeur thermostatique à visser sur le tuyau de sortie de l'eau présentant un collet rouge.
 12. Aucun objet inflammable ne doit être en contact ou à proximité de l'appareil.
 13. Éviter de se placer sous l'appareil et d'y placer tout objet et/ou appareil risquant d'être endommagé en cas de fuite d'eau.
 14. Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de détergents agressifs pour le nettoyage de l'appareil : risque d'endommager le plastique ou les pièces peintes.
 15. En cas d'odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, éteindre l'appareil, fermer le robinet principal du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien : risque de lésions personnelles par brûlures ou par inhalation de fumée, intoxication.

16. Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'appareil, il faut obligatoirement faire effectuer l'entretien annuel de maintenance et l'analyse de la combustion dans les délais prévus par les lois en vigueur sur le territoire. Le personnel technique doit être qualifié et remplir le livret, tel que prévu par la Loi.

**LE PRODUIT EST CONFORME
À LA DIRECTIVE UE
EU 2012/19/EU**



Le symbole de la poubelle barrée d'une croix sur l'appareil ou sur son emballage indique que ce produit à la fin de sa durée de vie doit être collecté séparément des autres déchets.

L'utilisateur doit donc remettre l'équipement en fin de vie dans les centres municipaux appropriés de tri des déchets électroniques et électrotechniques.


Si vous ne souhaitez pas vous en occuper vous-même, vous pouvez remettre l'appareil à éliminer au revendeur, lors de l'achat d'un nouvel appareil équivalent.


Chez les revendeurs de produits électroniques dont la surface de vente est au moins égale à 400 m², il est également possible de remettre gratuitement, sans obligation d'achat, les produits électroniques à éliminer, lorsque leurs dimensions sont inférieures à 25 cm.

Un tri sélectif approprié pour acheminer l'appareil usagé au recyclage, au traitement et à une mise au rebut respectueuse de l'environnement contribue à éviter des effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise la réutilisation ou le recyclage des matériaux composant le produit.

1. NORMES DE SÉCURITÉ POUR L'INSTALLATEUR


Légende des symboles :

 Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.


 Le non-respect des avertissements de danger peut endommager, gravement dans certains cas, les biens, les plantes ou blesser les animaux.

Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des dommages éventuels dus à un usage impropre du produit ou au non-respect des consignes d'installation fournies par la présente notice.


Installer l'appareil sur un mur solide n'étant pas soumis à des vibrations.

 Bruit pendant le fonctionnement


Ne pas endommager, lors du perçage du mur, les câbles électriques ou les tuyaux.


 Électrocution en cas de contact avec des conducteurs sous tension.

Dommages aux installations existantes.

 Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées.


S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé sont conformes aux normes en vigueur.


 Électrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés.

 Endommagement de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates.


Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil ne soit pas détérioré et que la poignée soit

correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, le protéger contre toute chute accidentelle, le ranger après utilisation.


 Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions.

 Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison de la projection de débris ou de fragments, coups, incisions.

S'assurer de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veiller à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve.

 Blessures provoquées par la chute d'une hauteur élevée ou par cisaillement (échelle double).

Veiller à ce que les échelles mobiles soient correctement appuyées, qu'elles résistent suffisamment, que les marches soient en bon état et ne soient pas glissantes, qu'elles disposent de rambardes au niveau des marches et du palier.

 Lésions personnelles en cas de chute de haut.

Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que

l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables.



Lésions personnelles en cas de chute de haut.

S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures.



Lésions personnelles en cas de chocs, trébuchements, etc.

Protéger les appareils et les zones à proximité à l'aide de matériel adéquat.



Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison de la projection de débris ou de fragments, coups, incisions.

Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et avec un maximum de précaution.



Endommagement de l'appareil ou d'objets à proximité en raison de chocs, coups, incisions, écrasement. **Lors des travaux, porter des vêtements et des équipements de protection individuelle. Il est interdit de toucher à l'appareil installé, sans chaussures ou avec des parties du corps mouillées.**



Lésions personnelles par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, chocs, coupures, piqûres, abrasion, bruit, vibrations.

Démonter le matériel et équipement de manière à sécuriser le déplacement des pièces, en évitant de les empiler pour éviter que les ensembles ne cèdent.



Endommagement de l'appareil ou d'objets à proximité en raison de chocs, coups, incisions, écrasement.

Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec un maximum de prudence en évitant tout contact brusque avec des pièces pointues.



Lésions personnelles en raison de coupures, piqûres, abrasions.

Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service.



Endommagement ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées.

Vider les composants qui pourraient contenir de l'eau chaude, en activant la purge avant de les manipuler.



Lésions personnelles en raison de brûlures.

Retirer le calcaire des composants en suivant les indications figurant dans la fiche de sécurité du produit utilisé, effectuer cette opération dans une zone aérée, en portant les vêtements de protection nécessaires, en évitant de mélanger des produits et en protégeant l'appareil et les objets à proximité.



Lésions personnelles en raison d'un contact de la peau ou des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs.



Endommagement de l'appareil ou d'objets avoisinants en raison d'une corrosion par des substances acides.

2. REGLEMENTATIONS

Les installations de gaz et d'hydrocarbures liquéfiés doivent être réalisées conformément à des règles que les installateurs doivent connaître et appliquer à la lettre.

Ces appareils (type B11BS) sont raccordés obligatoirement à un conduit d'évacuation des produits de combustion soumis au tirage naturel.

A) CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- ✓ Arrêté du 20 juin 1975 relatif aux équipements et à l'exploitation des installations thermiques.
- ✓ Arrêté du 2 août 1977 modifié.
Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.
- ✓ Arrêté du 22 octobre 1969 - conduits de fumée.
- ✓ Arrêté du 27 juillet 1990 relatif aux grandes installations de combustion.
- ✓ Norme DTU P 45-204.
Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - avril 1982 + additif n° 1 juillet 1984).
- ✓ Arrêté du 23 juin 1978 relatif aux installations fixes destinées au chauffage et à l'eau chaude sanitaire.
Règlement Sanitaire Départemental.
Pour les appareils raccordés au réseau électrique :
- ✓ Normes NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

B) CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION POUR LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- Prescriptions générales
- Pour tous les appareils: Articles GZ Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
- Ensuite suivant l'usage: Articles CH Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur d'eau chaude sanitaire.
- Articles GC
Installation d'appareils de cuisson destinés à la restauration.
- Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc.).
- En outre, des documents techniques unifiés (DTU) définissent les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les travaux d'installation de gaz.
 - Plomberie
 - ✓ DTU 60-1 Plomberie sanitaire pour bâtiments d'usage d'habitation.
Additifs 4 et 5 - Canalisation en fer galvanisé.
 - ✓ DTU 60-5 Canalisations en cuivre pour la distribution EF, EC...
 - ✓ DTU 60-11 Règles de calcul des installations de plomberie.
 - Energie - Gaz
 - ✓ DTU 65-4 Chaufferies au gaz.
 - ✓ DTU 61-1 Installations de gaz.
 - Les arrêtés et décrets relatifs aux économies d'énergie.
 - Fumisterie
 - ✓ DTU 24-1 Fumisterie (règles de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel).
 - ✓ DTU 61-1 Chapitre IX - Installation des appareils à gaz.
Documents disponibles au CSTB - 4, rue du Recteur Poincaré - 75016 PARIS

3. MISE EN SERVICE



ATTENTION !

L'installation, la première mise en service, les réglages de maintenance ne doivent être effectués, conformément aux instructions, que par des professionnels du secteur.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens suite à une mauvaise installation de l'appareil. Si l'appareil est installé à l'intérieur de l'appartement, vérifier si les dispositions concernant l'arrivée de l'air et l'aération du local ont bien été respectées (selon la loi applicable en la matière).

PREMIÈRE MISE EN SERVICE NHREX 18

S'assurer que le réservoir est rempli d'eau (très important).

Après le remplissage, ouvrir le purgeur (7), laisser sortir l'air, récolter l'équivalent d'un verre d'eau (10cl), fermer le purgeur. Ouvrir le robinet de barrage gaz.

Mettre l'appareil sous tension.

(Lors d'une première mise en service ou après une période d'arrêt prolongée, purger le circuit gaz par la veilleuse pendant la séquence d'amorçage afin d'éviter les soufflages intempestifs.)

ALLUMAGE

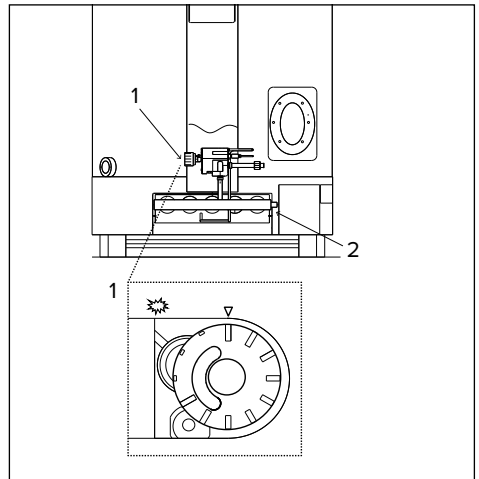
- Tourner le bouton poussoir (1) de la position ● (=arrêt) à la position ✨ (=veilleuse)
- Presser à fond pendant 20 secondes sur le bouton poussoir (1)
- Allumer la veilleuse à l'aide de l'allumeur piézo-électrique(2), en maintenant le bouton (1) appuyé à fond.
- Laisser chauffer le thermocouple en maintenant toujours le bouton (1) appuyé. Relâcher le bouton après 30 secondes.

La veilleuse doit rester allumée, dans le cas contraire attendre une minute avant de recommencer l'opération.

- Cette répétition peut être nécessaire pour évacuer des restes d'air dans la conduite de gaz.

Fonctionnement normal

Tourner le bouton (1) de la position ✨ (=veilleuse) à la position (chiffre) correspondante à la température désirée entre 1 et 7.



ARRET

Arret normal

- Tourner le bouton (1) sur la position ● (=arrêt)
- Ne pas couper le courant

Arret prolongé (plus de 3 mois)

- Fermer le robinet de barrage gaz.
- Couper le courant au tableau électrique
- Vidanger l'appareil. Fermer le robinet d'arrêt d'eau froide. Ouvrir un robinet sur le circuit d'eau chaude. Ouvrir la vanne de vidange.

PREMIÈRE MISE EN SERVICE

NHREX 26 - 60

S'assurer que le réservoir est rempli d'eau (très important).

Après le remplissage, ouvrir le purgeur (7), laisser sortir l'air, récolter l'équivalent d'un verre d'eau (10cl), fermer le purgeur. Ouvrir le robinet de barrage gaz. Connecter l'appareil au réseau électrique. (**ATTENTION: RESPECTER LA POLARITE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE**).

(Lors d'une première mise en service ou après une période d'arrêt prolongée, la purge du circuit gaz s'effectue par plusieurs essais de démarrage. Réarmer le bloc de commande en appuyant sur le bouton RESET (4) du tableau de commande).

ALLUMAGE

- Appuyer sur l'interrupteur du tableau de commande ROUGE, le témoin voyant incorporé s'allume(1).
- Mettre le bouton du thermostat(4) sur la position désirée.
- Le bruleur lance un train d'étincelle.
- Au bout de deux tentative de démarrage non réussi, il est nécessaire de réarmé le bloc de commande en appuyant sur le bouton RESET(4).
- Le voyant orange (3) s'allume lorsque le bruleur est en fonctionnement

Fonctionnement normal

Tourner le bouton du thermostat (2 Fig. 19) sur l'un des repères en fonction de la température d'eau désirée.

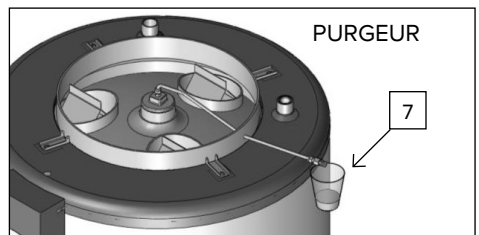
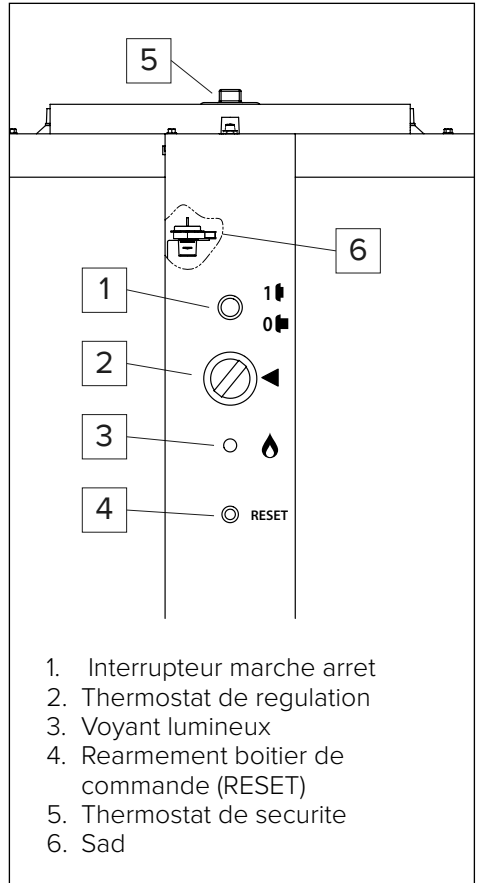
ARRÊT

Arrêt normal

- Couper le bruleur avec l'interrupteur (1) et laisser l'appareil sous tension.

Arrêt prolongé (plus de 3 mois)

- Fermer le robinet de barrage gaz.
- Couper le courant au tableau électrique
- Vidanger l'appareil. Fermer le robinet d'arrêt d'eau froide. Ouvrir un robinet sur le circuit d'eau chaude. Ouvrir la vanne de vidange.
- Couper l'alimentation principale



4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Raccordement électrique (Obligatoire pour système PROfessional TECH)

Raccordement électrique (Obligatoire pour système PROfessional TECH). L'installation doit être conforme à la norme C15 100.

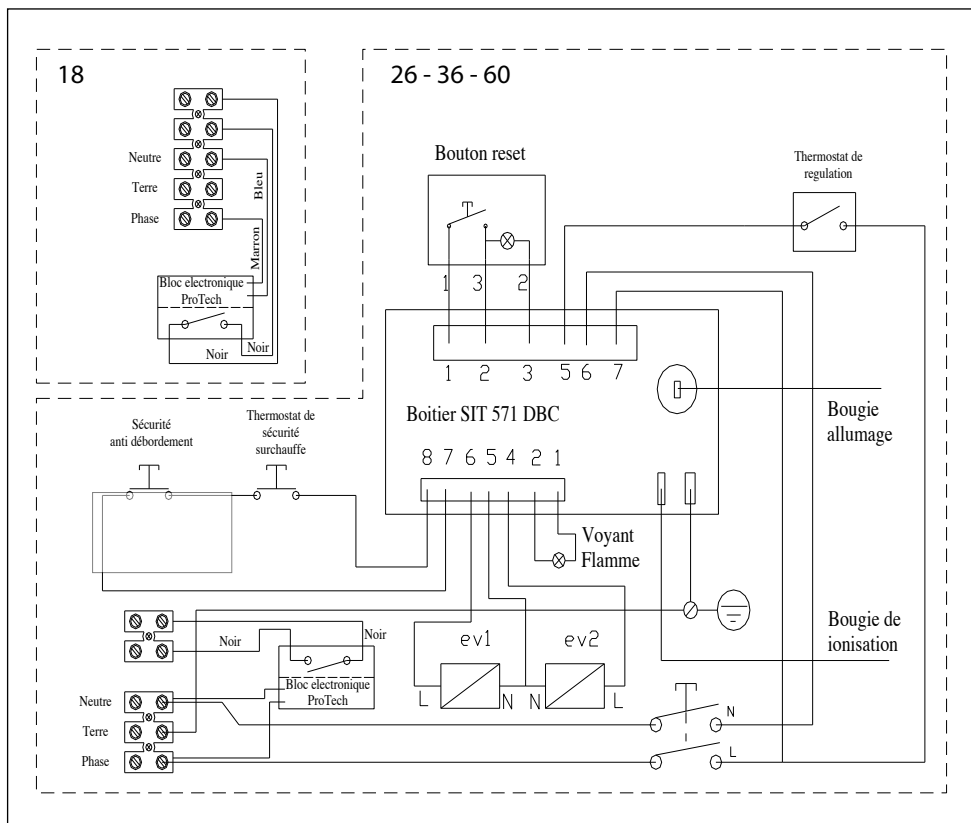
Un coupe-circuit à fusible doit être prévu en amont de l'appareil. La tension de raccordement est de 230 V monophasé, 50 Hz. Le neutre et la phase doivent être obligatoirement repérés et raccordés aux bornes correspondantes.

Prévoir une terre de bonne qualité.

Les raccordements de l'appareil s'effectuent sur le bornier dans le tableau de bord.

Puissance absorbée 20W (NHREX 26—60), 1W (NHREX 18).

Schémas électrique



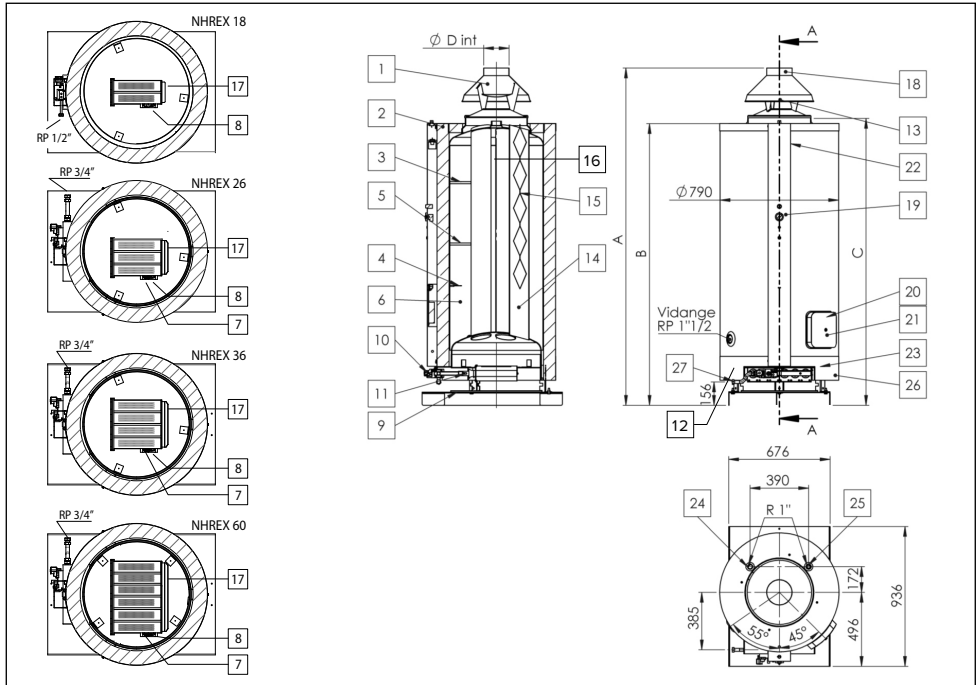
NOTE IMPORTANTE

L'installation correcte de l'appareil suivant les règles de l'art est sous l'entière responsabilité de l'installateur.

Le bon fonctionnement du système de protection PROfessional TECH EXIGE UN BRANCHEMENT A L'ALIMENTATION 230V.

5. RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Coupe schématique & Encombrement NHREX 18 - 26 - 36 - 60



Légende:

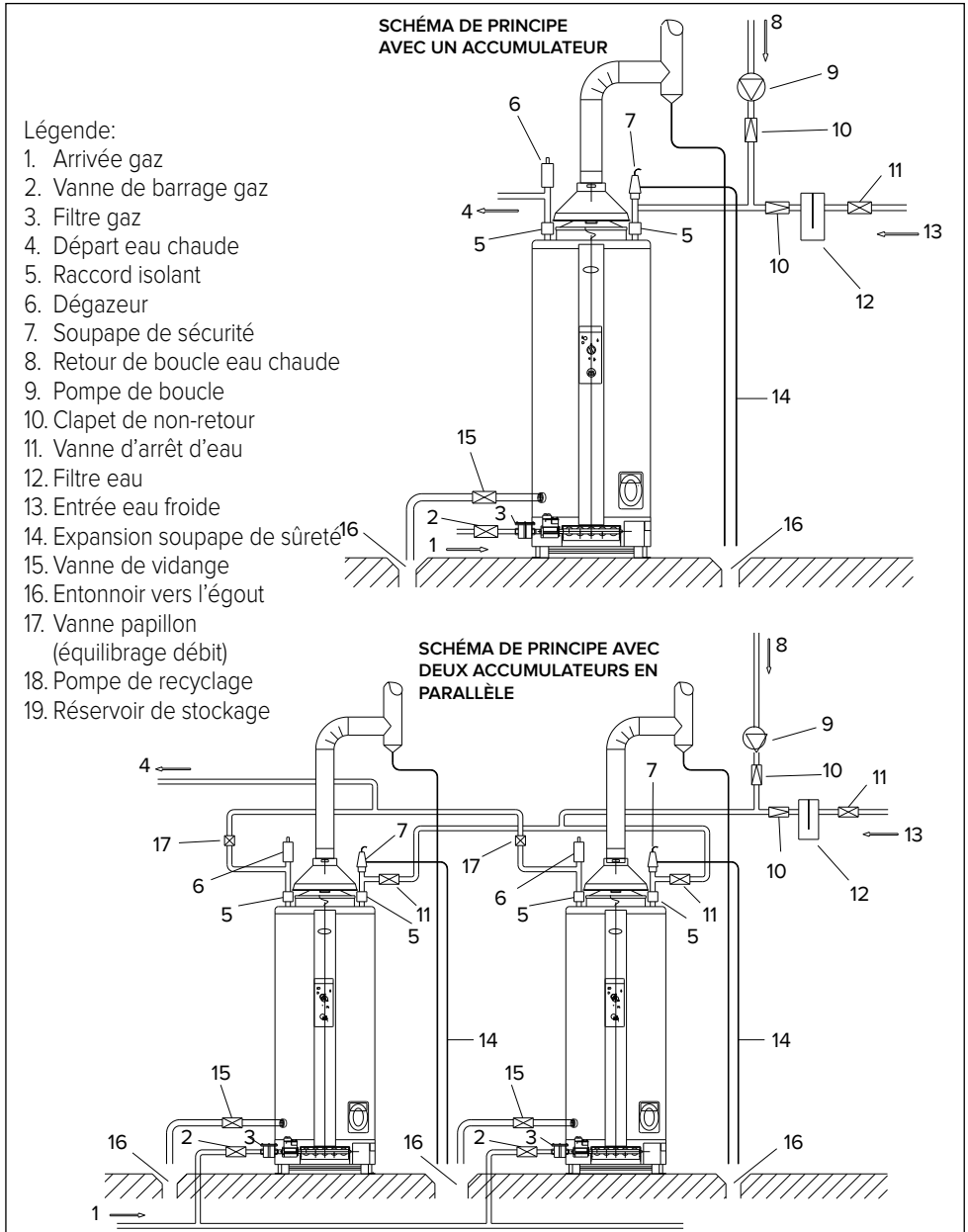
- | | |
|---|--|
| 1. Coupe tirage | 15. Chicanes |
| 2. Jaquette isolante | 16. Tube eau froide |
| 3. Sonde thermostat de surchauffe | 17. Brûleur à rampes |
| 4. Anode Electronique PROfessional TECH | 18. Etiquette d'identification coupe tirage |
| 5. Sonde thermostat de régulation | 19. Tableau de commande |
| 6. Réservoir émaillé | 20. Etiquette "Mode d'emploi" |
| 7. Électrode d'allumage / ionisation | 21. Trappe de visite |
| 8. Veilleuse permanente | 22. Plaque signalétique |
| 9. Récupérateur de condensats | 23. Etiquette "Avertissement" |
| 10. Bloc de régulation gaz | 24. Eau chaude G 1" M (NHRE 75/90 ø 1"1/2 M) |
| 11. Injecteurs rampes | 25. Eau froide G 1" M (NHRE 75/90 ø 1"1/2 M) |
| 12. Etiquette nature gaz brûleur | 26. Flan virole habillage bas |
| 13. Sécurité Anti-Débordements (SAD) | 27. Arrivée Gaz |
| 14. Tubes échangeur | |

		18	26	36	60
A	mm	1468	1791	1840	2200
B	mm	1210	1530	1530	1890
C	mm	1245	1560	1560	1920
D int	mm	126	140	168	180

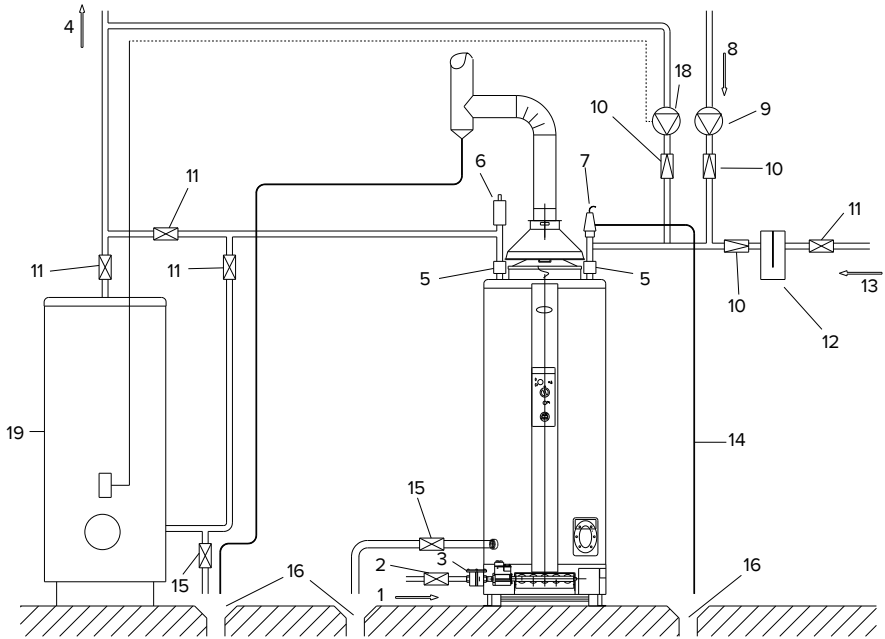
Schéma d'installation hydraulique

NOTE IMPORTANTE:

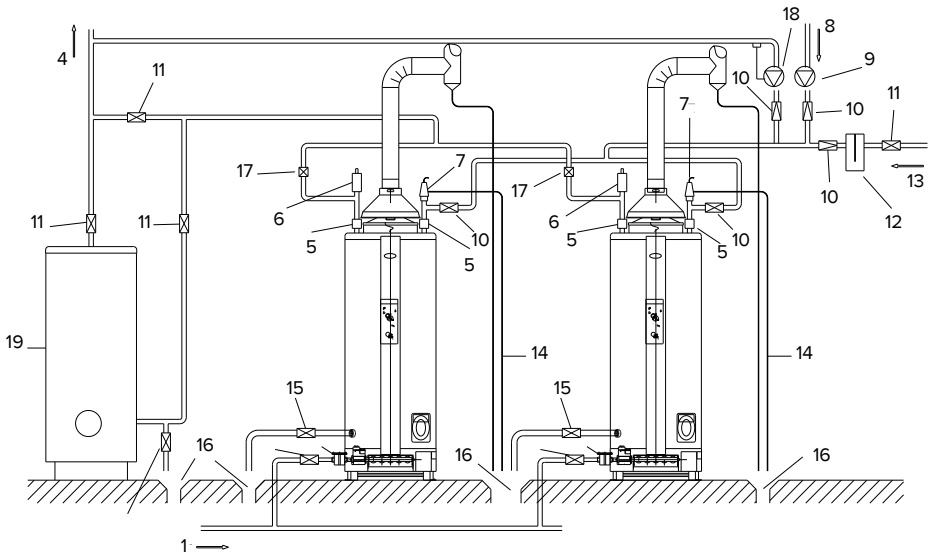
Tous les dispositifs repérés sur ces schémas d'installation ne sont pas de notre fourniture. Cependant l'installation correcte de l'appareil suivant les règlements en vigueur est sous l'entière responsabilité de l'installateur.



**SCHEMA DE PRINCIPE D'UN ACCUMULATEUR,
PLUS UN RESERVOIR DE STOCKAGE**



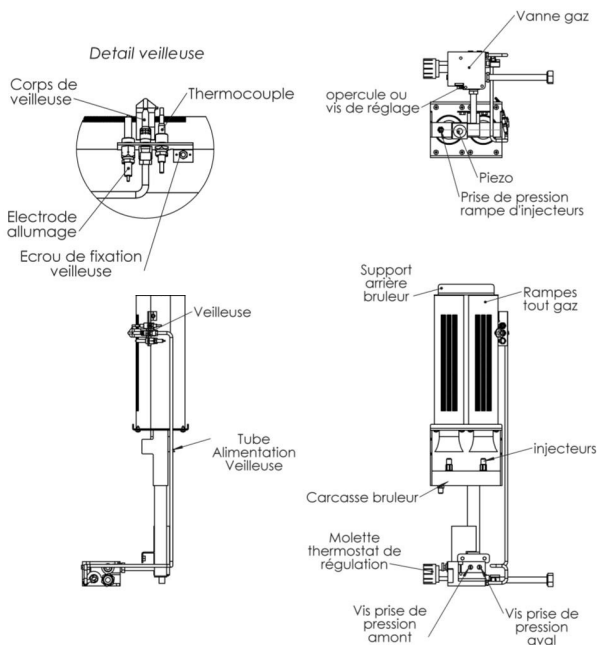
**SCHEMA DE PRINCIPE POUR DEUX ACCUMULATEURS
EN PARALLELE, PLUS UN RESERVOIR DE STOCKAGE**



6. ALIMENTATION GAZ

Le Brûleur

NHREX 18



NHREX 26 à 60

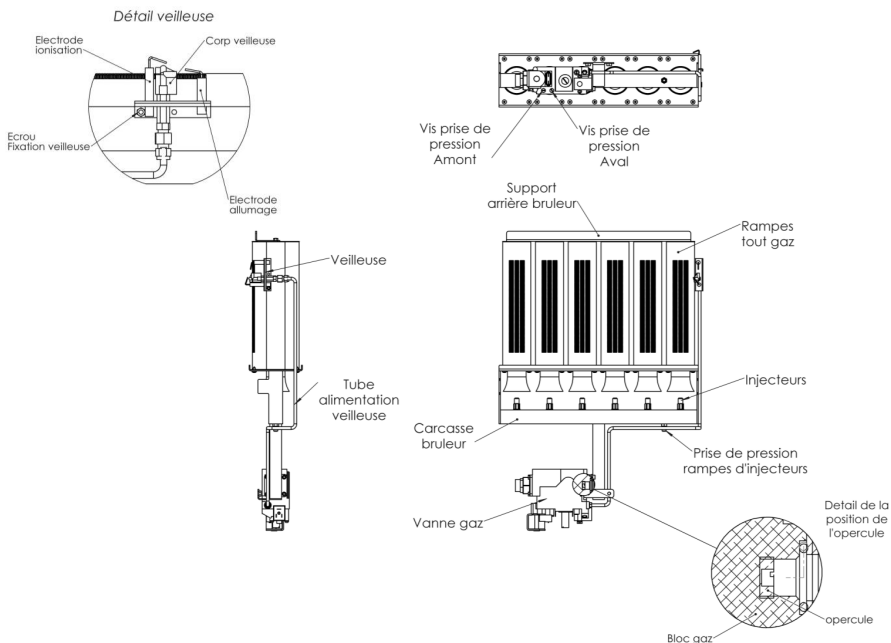


TABLEAU
injecteurs et des consommations (FRANCE I12Esi 3P)

NATURE DE GAZ	DESIGNATION USUELLE	NATUREL LACQ	NATUREL GRONINGUE	PROPANE
	REFERENCE	GROUPE H-G20 34,02MJ/m ³	GROUPE L-G25 29,25MJ/m ³	G31 46,34MJ/kg
POUVOIR CALORIFIQUE INFÉRIEUR (15 °C / 1013 mbar)				
PRESSION NORMALE D'ALIMENTATION (mbar)		20	25	37

APPAREILS	INJECTEURS	DIAMETRE	Pression (mbar)	DIAMETRE	Pression (mbar)	DIAMETRE	Pression (mbar)
NHREX 18	2	265	14,3	310	12,7	165	33,9
INJECTEUR DE VEILLEUSE (Diamètre en 1/100 de mm)		27			22		

APPAREILS	INJECTEURS	DIAMETRE	Pression (mbar)	DIAMETRE	Pression (mbar)	DIAMETRE	Pression (mbar)
NHREX 26	3	275	11,5	305	10,8	170	31,9
NHREX 36	4	250	16,6	265	18,4	170	34
NHREX 60	6	250	15,4	260	18,6	170	26

	OPERCULE * Diamètre en mm			DEBITS DE GAZ à 15 °C et 1013,25 mbar		
	G20	G25	G31	en m ³ /h	en m ³ /h	en kg/h
NHREX 18	2x2,5			2,33	2,47	0,88
NHREX 26	6,50	6	6	3,39	3,84	1,27
NHREX 36	12	9	9	4,43	4,95	1,75
NHREX 60	--	--	6,5	6,28	7,29	2,33

* L'opercule est toujours en sortie de bloc de régulation et de sécurité, côté collecteur

CHANGEMENT DE GAZ

En cas de changement de gaz du G20 au G25 ou G31, pour une puissance donnée, il est nécessaire:

- changer l'injecteur de la veilleuse (NHREX 18),
- changer les injecteurs de rampes,
- changer supprimer ou installer l'opercule en aval sur le bloc de régulation gaz (Voir tableau).

OPERATIONS A EFFECTUER POUR ADAPTER LES APPAREILS DU GAZ G20/G25 AU GAZ G31

NHREX	18	26	36	60
CHANGEMENT INJECTEURS VEILLEUSE	OUI	NON	NON	NON
CHANGEMENT INJECTEURS RAMPES	OUI	OUI	OUI	OUI
CHANGEMENT OPERCULE	OUI	OUI	OUI	OUI

Pour cela :

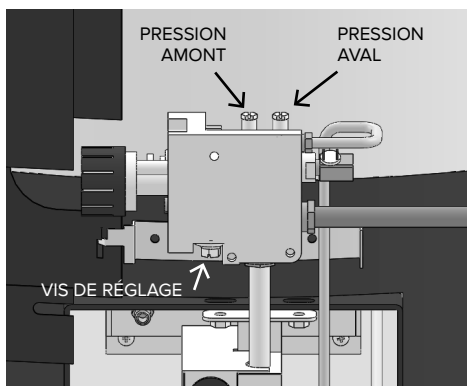
- fermer le robinet de barrage gaz au mur. Couper le courant,
- déposer le brûleur,
- désaccoupler la tubulure de la veilleuse et changer l'injecteur veilleuse,
- changer les injecteurs de rampes,
- changer ou installer l'opercule gaz,
- Sur l'appareil NHREX 18, il est nécessaire de régler la pression aval de la vanne gaz avec un micro manomètre ou une colonne d'eau. Ajuster la pression grâce à la vis de réglage suivant tableau.

Le remontage s'effectuera en sens inverse. S'assurer du bon serrage des raccordements étanches et remplacer les joints défectueux si nécessaire.

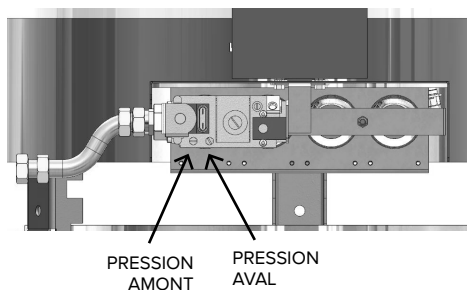
A chaque changement de gaz, il est obligatoire de changer la plaque du brûleur et l'étiquette sur l'habillage indiquant la nature du gaz alimentant l'appareil.

De sceller tous les éléments descellés. Ces étiquettes sont fournies avec les pièces de transformation dans la pochette jointe à l'appareil.

NHREX 18



NHREX 26÷60



RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Les appareils de type B 11bs sont des appareils à chambre ouverte prévus pour être reliés à un conduit d'évacuation des déchets de combustion vers l'extérieur de la pièce, l'air comburant étant prélevé directement dans l'environnement où le chauffe-eau est installé. Le tirage pour l'évacuation des fumées est naturel.

Ce type d'appareil ne peut pas être installé dans une pièce qui ne répond pas aux exigences en matière de ventilation, comme prévu par les réglementations en vigueur en la matière.

Pour ne pas compromettre le fonctionnement de l'appareil, le lieu d'installation doit correspondre à la température limite de fonctionnement et être protégé de manière à ce que l'appareil n'entre pas directement en contact avec les agents atmosphériques.

L'appareil est conçu pour un montage mural et doit être installé sur un mur pouvant supporter son poids. Une ouverture respectant les distances minimales doit être prévue pour permettre l'accès aux parties internes de l'appareil.

- Il faut obligatoirement évacuer vers l'extérieur les gaz de combustion au moyen d'un tuyau, inséré sur la hotte de l'appareil, en suivant les instructions et les alternatives des normes.
- Il est important que la cheminée ait un bon tirage.
- Éviter les longues sections horizontales, les contre-pentes et les étranglements dans le tuyau d'évacuation, car ils peuvent provoquer une mauvaise combustion.

Si le tuyau d'évacuation traverse des pièces froides et non chauffées, il est conseillé de prévoir une isolation thermique pour éviter la formation de

condensation.

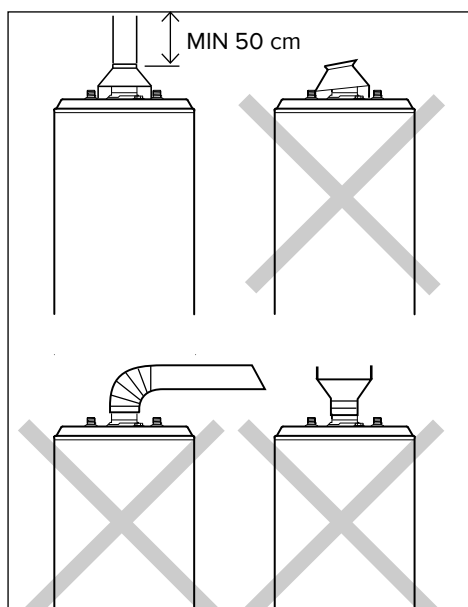
- En aucun cas, la hotte à gaz de combustion ne doit être éliminée, modifiée ou remplacée car elle est partie intégrante de l'ensemble du système de combustion du chauffe-eau au gaz.
- L'installateur est seul responsable de l'installation correcte du tuyau d'évacuation des fumées.

Modèle	Ø Conduit de fumes [mm]
NHREX 18	130
NHREX 26	140
NHREX 36	180
NHREX 60	180

IMPORTANT !

Pour le bon fonctionnement des appareils au gaz, il faut placer parfaitement la hotte comme indiqué sur la figure.

Éviter absolument tout autre type d'installation comme dans les exemples ci-dessous.



7. ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Opération mensuelle sur le réservoir

- Vérifier le bon fonctionnement de la soupape de sûreté en manoeuvrant le levier qui soulève le clapet de sécurité pour chasser les impuretés entre le siège et le clapet, et lors de la remise en chauffe s'assurer que l'expansion de l'eau se fait normalement. Un léger écoulement peut se manifester lors du fonctionnement de l'appareil.
- Effectuer des "chasses" en ouvrant la vanne vidange pour éliminer les boues qui stagnent au fond de la cuve pendant un temps minimum de 30s.
- Ouvrir le purgeur (7), laisser sortir l'air, récolter l'équivalent d'un verre d'eau (10cl), fermer le purgeur.

Opération semestrielle sur le réservoir Il doit être réalisé obligatoirement par une personne qualifiée.

Intervention su :

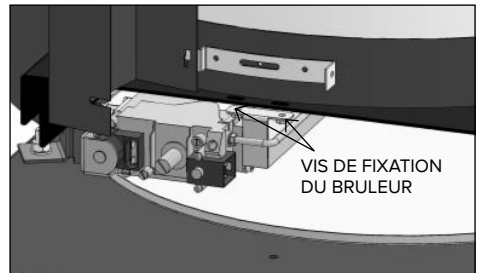
- le réservoir,
- le brûleur,
- le conduit départ gaz brûlés.
- Vérifier l'étanchéité du purgeur (7)
- Dans les régions avec des eaux chargées en calcaire, il est recommandé de contrôler fréquemment l'intérieur de la cuve et de l'éliminer au jet d'eau. Si la cuve est trop entartrée, procéder à un détartrage chimique.

Cette opération étant délicate, il est fortement conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée.

Intervention sur le brûleur

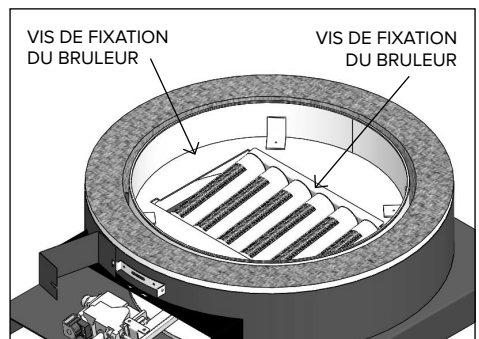
- Couper le courant au coupe-circuit (NHREX 18 à 60).
- Fermer le robinet de barrage gaz.
- Déconnecter l'arrivée gaz, les fils électriques du bloc de régulation (NHREX 26 à 60), et les fils des bougies.

- Desserrer légèrement les vis du pupitre, puis l'ouvrir vers la gauche.
- Dévisser les deux vis de fixation du brûleur.



- Descendre le brûleur et le tirer horizontalement pour le déposer (attention à la veilleuse).
- Vérifier le bon état des rampes (sorties de flamme).
- Vérifier le bon état des injecteurs.
- Vérifier la veilleuse et le bon état des bougies.
- Nettoyer l'extrémité du thermocouple (NHREX 18)
- Vérifier le bon fonctionnement de l'allumeur piézo en s'assurant qu'une étincelle se produit entre la tête de la veilleuse et l'extrémité de la bougie d'allumage. (NHREX 18)
- Ré-encliqueté le support arrière du brûleur sur la plaque du foyer.

ATTENTION A LA VEILLEUSE



Centrer le brûleur puis le remonter, reposer les vis de fixations.

- Vérifier l'étanchéité gaz.
- Vérifier le bon fonctionnement de la veilleuse après la mise en service.

Intervention sur le conduit des gaz brûlés (échangeur)

- Nettoyer l'intérieur du conduit des gaz brûlés.
- Nettoyer l'intérieur du coupe-tirage.
- Nettoyer les chicanes et les repositionner correctement.

NOTE IMPORTANTE :

Avant remontage de chaque élément comportant une étanchéité, s'assurer que les joints sont en bon état, sinon les changer obligatoirement

Dispositif de contrôle de l'évacuation des produits de combustion

Dispositif thermique qui provoque au moins un arrêt par dérangement du brûleur principal lorsqu'un débordement inacceptable des produits de combustions est détecté au niveau du coupe tirage antirefouleur des appareils du type B11 BS.

Description du système de Sécurité Anti-Débordements (SAD)

Dispositif thermostatique réarmable, place en série sur le circuit électrique de sécurité de flamme du thermocouple en plus du thermostat de sécurité de surchauffe.

Le thermostat SAD provoque l'arrêt complet du brûleur lors d'un refoulement anormal des produits de la combustion en raison d'un mauvais tirage dans le conduit des fumées.

Pour remettre l'appareil en fonctionnement il faut :

- Réarmer le thermostat (SAD) situé à l'intérieur du Tableau de bord
- Reprendre les opérations (2.1.b page 14) & (2.2.b page14) - Allumage.

TRES IMPORTANT

Ce dispositif ne doit en aucun cas être mis hors service.

Toute intervention sur ce dispositif est fortement déconseillée.

Des risques graves pour la sécurité des personnes pourraient s'ensuivre.

Instruction de montage du coupe-tirage antirefouleur

Le bulbe du dispositif de contrôle de l'évacuation des produits de la combustion (SAD) est fixé sur le corps du coupe-tirage. S'assurer du montage de celui-ci. (Suivant la notice fournie avec le coupe tirage).

En cas d'arrêts intempestifs, faire appel à votre installateur ou au service après-vente agréé par le constructeur.

Remplacement du système de Sécurité Anti-Débordements (SAD)

Utiliser uniquement des pièces d'origines constructeur.

Vérifier le dispositif en obstruant totalement la sortie des gaz brûlés, le système doit couper l'arrivée gaz avant 2 minutes. Remise en fonctionnement voir 3.

8. APPAREIL EN BLOC

L'appareil est équipé d'un système de sécurité qui arrête le fonctionnement. Dans telle situation, une intervention est obligatoire par un technicien spécialisé .

NHREX 18

En cas d'arrêt de l'appareil, vérifiez:

1. L'alimentation en gaz (fermeture du robinet de gaz ou manque de gaz du réseau), essayer de relancer le démarrage selon la procédure d'allumage (paragraphe 3)
2. En présence de la veilleuse, essayez de redémarrer en suivant la procédure d'allumage (paragraphe 3).
3. L'intervention du thermostat de surchauffe en dévissant le capuchon situé en haut du tableau de commande. Si le bouton de réarmement est déclenché, réarmez le en appuyant à fond sur celui-ci. Après avoir réarmé le thermostat , il est nécessaire de répéter la procédure d'allumage (paragraphe 3).
4. Si l'appareil ne redémarre pas, vérifiez que le thermostat de sécurité des émanations de fumée à l'intérieur du panneau de commande ne soit déclenché. Vérifiez si le bouton de réarmement est déclenché en appuyant à fond sur celui-ci.

Après avoir réarmé le thermostat, il est nécessaire de répéter la procédure d'allumage (paragraphe 3).

NHREX 26÷60

Dans le cas d'arrêt de l'appareil, le témoin rouge du bouton possoir reset s'allume ,dans tel cas vérifiez:

1. L'alimentation en gaz (fermeture du robinet de gaz ou aucune arrivée de gaz du secteur), rétablir et essayer de redémarrer en appuyant sur le bouton de réinitialisation, l'appareil effectue la procédure d'allumage.
2. L'intervention du thermostat de surchauffe en dévissant le capuchon placé en haut du panneau de commande. Si le bouton de réarmement est déclenché, réarmez le en appuyant à fond sur celui-ci. Après avoir réarmé le thermostat, il est nécessaire de relancer en appuyant sur le bouton reset,l'appareil effectue la procédure d'allumage.
3. Si l'appareil ne redémarre pas, vérifiez que le thermostat de sécurité des émanations de fumée à l'intérieur du panneau de commande ne soit déclenché. Vérifiez si le bouton de réarmement est déclenché en appuyant à fond sur celui-ci.

Après avoir réarmé le thermostat, il est nécessaire de redémarrer en appuyant sur le bouton de reset, l'appareil effectue la procédure d'allumage.

		Débit d'eau chaude insuffisant											
		Flamme avec pointe jaune											
		Le bruleur ne s'allume pas											
		Flamme veilleuse s'éteint											
		Le bruleur ne s'allume pas											
		Température eau chaude trop basse											
		Odeur gaz brûlés											
		Voyant: Reset allumée (NHREX 26-60)											
		Led rouge du système Pro Tech allumée											
		Liste des mises au point et incidents											
			X								1	Allumeur piézo défectueux ou électrode cassée	
				X								2	La flamme de la veilleuse ne chauffe pas le thermocouple ou thermocouple cassé
					X							3	Le thermocouple est mal serré sur le bloc de sécurité
		X	X					X				4	Interruption ou forte baisse de gaz
		X	X									5	Injecteur de veilleuse obstrué
			X	X					X			6	Arrêt par coupure du thermostat de sécurité/ défaut de réglage du thermostat de sécurité.
				X	X							7	Le thermostat de régulation est réglé trop bas
				X								8	La flamme de la veilleuse s'est éteinte
								X				9	Etanchéité du départ des gaz brûlés défectueuse
	X											10	Bruleur encrassé
					X				X			11	Débit de gaz insuffisant
					X							12	Intervalle de temps trop faible entre gros puisages
X												13	La pression d'arrivée d'eau a baissé
X					X							14	Appareil entartré de calcaire
X												15	Arrivée d'eau partiellement fermée
					X							16	Coupure de courant
			X	X					X			17	Arrêt par le dispositif de débordement (SAD) ou dispositif cassé
	X											18	La nature du gaz ne correspond pas au réglage brûleur (voir § 5)
			X							X		19	Défaut de protection de la cuve ou cuve vide, (sauf NHRE 18)

9. CONSEILS D'UTILISATION

En ce qui concerne :

- **La veilleuse d'allumage du brûleur**
Il est conseillé de laisser la veilleuse allumée en permanence (jour et nuit). En effet, la veilleuse compense les pertes de refroidissement du réservoir et sa consommation est très faible. En opérant ainsi, l'utilisateur dispose en tout temps de toute sa réserve d'eau chaude.
- **La température de l'eau**
La température de distribution est de 65 °C. C'est la température idéale pour faire face à une majorité des besoins. Cependant en cas d'eau calcaire, la température de l'eau doit être inférieure à 60 °C afin de diminuer l'entartrage.
- **La dilatation du volume d'eau dans le réservoir**
Un écoulement normal d'eau se produit à chaque chauffe, par la soupape de sécurité.
Ce phénomène normal est inévitable par suite de la dilatation de l'eau chauffée.
- **Rappel:** Il est indispensable de raccorder la soupape de sécurité à une évacuation permanente et visible.

ATTENTION A LA QUALITE DE L'EAU

Afin d'assurer une "durée de vie" maximum à votre appareil et bénéficier de la garantie, il convient de respecter certaines règles:

EAU CALCAIRE

Prévoir un dispositif antitartre efficace

EAU ADOUCIE

Avoir un TH compris entre 12 et 15°F, un PH compris entre 6.8 et 7.3.

Notre garantie ne pourra pas s'appliquer si, en cas d'incident, ces faits ont été négligés ou si une qualité d'eau ne permet pas un traitement valable dans le cadre de la législation (DTU 60.1 additif 4).

SYSTEME PROfessional TECH

Il s'agit du système de protection électrochimique contre la corrosion. Pour fonctionner, ce circuit nécessite un branchement permanent au réseau 230 V (indiqué par l'allumage

d'une led verte). Une interruption temporaire de l'alimentation peut toutefois être tolérée si elle ne dépasse pas 24 heures (en cas d'utilisation normale), ou une durée plus longue en cas de mise à l'arrêt. Voir également les § 3.1 et 3.2.

L'allumage de la led rouge indique une défaillance dans la protection de la cuve, et nécessite donc l'intervention du SAV

RECOMMANDATIONS VISANT À EMPÊCHER LA PROLIFÉRATION DES LÉGIONELLES

La légionelle est un type de bactérie en forme de bâtonnet, qui est naturellement présent dans toutes les eaux de source.

La « maladie du légionnaire » est un type particulier de pneumonie causée par l'inhalation de vapeur d'eau qui contient cette bactérie. Dans ce contexte, il est nécessaire d'éviter de longues périodes de stagnation de l'eau contenue dans l'appareil, qui devrait ensuite être utilisé ou vidé au moins une fois par semaine.

La norme européenne CEN/TR 16355 fournit des lignes directrices sur les meilleures pratiques à adopter pour prévenir la prolifération de la Legionella dans l'eau potable. De plus, si des réglementations locales imposent des restrictions supplémentaires sur la question de Legionella, elles devront être appliquées.

Ce chauffe-eau à accumulation est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C. Il est en mesure d'effectuer un cycle de désinfection thermique limitant la prolifération des bactéries de Legionella dans le réservoir.

Pour éviter que l'eau stagne pendant de longues périodes, l'eau doit être utilisée ou la laisser s'écouler abondamment au moins une fois par semaine.

ATTENTION !

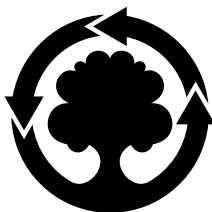
L'eau provoque de graves brûlures lorsque sa température dépasse 50°C. Toujours vérifier la température de l'eau avant toute utilisation.

DONNÉES TECHNIQUES

Identification du modèle du fournisseur		NHREX...			
Modèle		18	26	36	60
Certificat CE		1312CT6324	1312CT6325	1312CT6326	1312CT6327
Capacité nominale	l	180	250	250	320
Capacité réelle	l	180	250	250	320
Pression nominale	bar	7	7	7	7
Débit calorifique nominal	kW	22	32	42	60
Puissance utile	kW	18,7	27,8	37,4	51,5
Temps de chauffage ($\Delta T = 45\text{ °C}$)	min.	33	32	21	20
Soutirage ($\Delta T = 30\text{ °C}$)	l/h	536	823	1110	1505
Soutirage ($\Delta T = 40\text{ °C}$)	l/h	402	617	832	1129
Quantité d'eau chaude première heure à 65 °C (EF à 15 °C)	l	560	800	1025	1425
Erp					
Profil de charge		XL	XXL	XXL	XXL
Efficacité énergétique de chauffage de l'eau η_{wh}	%	67	62	69	64
Classe énergétique		B	B	B	B
Consommation journalière d'énergie électrique Q_{elec}	kWh	--	0,12	0,13	0,11
Consommation journalière de combustible Q_{fuel}	kWh	31,47	39,48	35,11	38,01
Niveau de puissance acoustique L_{WA}	dB	59	59	59	59
Emissions d'oxydes d'azote (puissance calorifique supérieure)	[mg/kWh]	39	28	34	19
NOx Class		6	6	6	6
Consommation annuelle d'énergie électrique AEC	kWh/annum	13	27	28	25
Consommation annuelle de combustible AFC	GJ/annum	22,6	31,2	27,8	30
Eau mitigée à 40 °C V40	l	266	378	396	480
Température de consigne au déballage	$^{\circ}\text{C}$	56	58	57	59
Réglage de référence du thermostat		4	5	5	5
Consommation de air	m^3/h	27	42	56	84
Pression de raccordement du gaz					
Gaz naturel G20	mbar	20	20	20	20
Gaz naturel G25	mbar	25	25	25	25
Gaz liquide (propane) G31	mbar	37	37	37	37
Consommation de gaz					
Gaz naturel G20	m^3/h	2,3	3,5	4,7	6,3
Gaz naturel G25	kg/h	2,47	3,84	4,95	7,20
Gaz liquide (propane) G31	kg/h	0,88	1,27	1,75	2,33
Valeurs des gaz de combustion					
Pression de tirage	mbar	0,015	0,015	0,015	0,015
Quantité massique des fumées	g/sec	11	17	22	34
Température des gaz d'évacuation	$^{\circ}\text{C}$	120	130	135	130

Pour la liste des modèles équivalents, consulter l'annexe A, qui est partie intégrante de cette notice.

Les produits dépourvus d'étiquette et de fiche correspondante pour les groupes chauffe-eau et installations solaires, prévues par le règlement 812/2013, ne sont pas destinés à être utilisés dans de tels ensembles.



WE MAKE USE OF
RECYCLED PAPER

Ariston Thermo SpA

Viale Aristide Merloni 45 - 60044 Fabriano (AN) Italy
Telefono 0732 6011 - Fax 0732 602331
info.it@aristonthermo.com
www.aristonthermo.com

CHAFFOTEAUX

Le Carré Pleyel - 5, rue Pleyel - 93521 Saint-Denis - France
Tél : 33 (0)1 55 84 94 94 - fax : 33 (0)1 55 84 96 10
www.aristonthermo.fr
www.chaffoteaux.fr